



HAL
open science

Penser l'avenir du pastoralisme en Afrique sub saharienne à travers le rapport social d'activité

Véronique Ancey, Sara Mercandalli, Sergio Magnani, Charline Rangé, Cécile Patat, Pierre Girard, Camille Noûs

► **To cite this version:**

Véronique Ancey, Sara Mercandalli, Sergio Magnani, Charline Rangé, Cécile Patat, et al.. Penser l'avenir du pastoralisme en Afrique sub saharienne à travers le rapport social d'activité. XIIIe Congrès de l'Association Française d'Économie Politique, AFEP, ARTdev, Moisa, Innovation, CDED, Jul 2024, Montpellier, France. hal-04702473

HAL Id: hal-04702473

<https://hal.science/hal-04702473v1>

Submitted on 23 Sep 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

XIIIème congrès de l' AFEP

Face aux crises, des planifications sont-elles possibles ?

2-5 juillet, Montpellier

PENSER L'AVENIR DU PASTORALISME EN AFRIQUE SUB SAHARIENNE À TRAVERS LE RAPPORT SOCIAL D'ACTIVITÉ

Version provisoire, 30 avril 2024

Véronique Ancey (1), Pierre Girard (1), Sergio Magnani (2), Sara Mercandalli (1), Cécile Patat (3), Charline Rangé (4), Camille Noûs.

(1) Cirad ; (2) Inrae ; (3) Iram ; (4) Gret

1 Introduction

Les systèmes pastoraux en Afrique subsaharienne et particulièrement dans les régions arides et semi-arides ont toujours fait l'objet de questionnements radicaux sur leur avenir : tantôt dans la perspective politique d'une modernisation synonyme de transformation productiviste et de sédentarisation, tantôt sous l'effet des craintes sur leur subsistance ou leur rôle sur l'environnement, liées aux sécheresses¹ puis au dérèglement climatique. De tels récits et diagnostics récurrents sont actuellement nourris par la conjugaison critique de facteurs démographiques, économiques, climatiques et sécuritaires. Toutefois, en Afrique subsaharienne les préconisations politiques globales d'atténuation et d'adaptation aux dérèglements climatiques opèrent surtout comme un facteur de bruit qui ne prend pas en compte les priorités démographique et économiques des Etats, leur part insignifiante dans le dérèglement climatique ni les stratégies de mobilités des populations pastorales. Les questionnements radicaux sur l'avenir du pastoralisme restent démentis par l'histoire - et par de nombreux travaux scientifiques pluridisciplinaires ayant amélioré la compréhension des dynamiques environnementales, socio-économiques et politiques de ces milieux et des sociétés qui les habitent – ce qui ne veut pas dire que les systèmes pastoraux échappent à des crises et des changements structurels. A l'inverse, les descriptions positives mettant l'accent sur les adaptations, la flexibilité ou la résilience, qui ont remplacé les critiques pour archaïsme et arriération, ne suffisent pas à

¹ Davis écrit à propos de L'Afrique du Nord coloniale française : « Dès 1830, des discours sur l'aridification/désertification imputée aux habitants nord africains, et en particulier aux nomades et autres pasteurs, furent élaborés et ensuite repris par les colonisateurs et l'Etat colonial pour mettre en œuvre leurs objectifs. » (Davis 2016 : 94). Sur l'ASS et le Sahel en particulier, voir les positions contradictoires par ex Carougeau, 1930 ; Unesco, 1960 ; Brémaud et Pagot, 1962 ; Breman et al, 1978.

comprendre ce qui change précisément dans les systèmes pastoraux, ni ce qui demeure comme trait fondamental. Enfin, les dimensions de production économique et de reproduction sociale pastorale sont habituellement étudiées séparément de l'économie régionale, ne permettant pas de penser les changements de long terme en lien avec le fonctionnement de l'économie globale. En somme, l'héritage scientifique sur le pastoralisme, comme tout autre, se construit sur des bases socio-historiques et épistémologiques qui en organisent la production matérielle, le cadrage et la finalité.

Nous proposons de questionner les changements actuels dans la production et la reproduction pastorale en traitant le pastoralisme comme un socio écosystème², défini comme un mode d'existence spécialisé dans l'élevage mobile sur parcours, capable de valoriser la variabilité largement imprévisible des conditions environnementales, intégré dans la nature et engagé dans des relations avec d'autres modes d'existence (FAO 2021). Les systèmes pastoraux peuvent inclure – ou non – des pratiques de culture à l'échelle de l'économie familiale, les interactions et complémentarités entre pastoralisme et agriculture se situant plus souvent plus souvent à l'échelle des territoires reliés par la mobilité pastorale saisonnière.

Cet article explore une piste d'analyse des changements structurels dans les systèmes de production et de reproduction des économies pastorales à partir du cadre théorique de la Théorie de la Régulation (TR) (Boyer 1986) adapté au contexte de l'Afrique subsaharienne, et de connaissances empiriques qualitatives. Nous reformulons les questions récurrentes sur « l'avenir du pastoralisme », en interrogeant les conditions de déstabilisation et de renouvellement des compromis institutionnalisés (André 2002) sur lesquels se basent les systèmes pastoraux de production et de vie³. Notre hypothèse est que de nouveaux compromis institutionnalisés (en particulier autour du foncier et des mobilités) recomposent le pastoralisme et reconfigurent son inscription dans les territoires et dans les débats de l'action publique : collectivités locales, autorités coutumières, organisations professionnelles (OP), acteurs de l'aide et services publics nationaux.

Sur le plan scientifique, ce texte tente à titre exploratoire de mettre en discussion différents travaux partageant l'attention au temps long dans l'analyse des dynamiques de changement, la conjugaison

² Nous entendons par système socio écologique (avec Berkes et Folke 1998) une catégorie créée pour reconnaître que séparer le social et l'écologique n'est jamais vraiment possible en pratique, et que par suite on doit tenir compte de cette inévitable intégration. Dans cette acception, la catégorie s'applique à n'importe quel système humain sur terre, puisque quel que soit le degré de séparation d'abstraction de l'environnement (Amazone ou Dubaï), il sera inévitablement fictif.

³ Par compromis institutionnalisé (André 2002), la théorie de la régulation désigne la cristallisation d'un rapport de forces particulier entre les différentes forces sociales en présence à un moment donné et son pouvoir instituant des « arrangements » qui intègrent les rapports sociaux et politiques liés à l'organisation sociale du processus de production et aux modalités de la reproduction des moyens d'existence des populations, centrale dans les dynamiques d'accumulation (et d'inclusion) et de redistribution dans les zones rurales.

(davantage que la tension) entre dimensions individuelles et collectives de l'action. Il s'agit d'une part d'études socio-économiques fondées sur le cadre théorique des Sustainable Rural Livelihoods (Scoones 1998) et l'approche territoriale (Caron et al, 2017) conduites dans le champ du pastoralisme ; d'autre part de travaux d'économie politique en Afrique subsaharienne inspirés de la Théorie de la Régulation et mobilisant les notions de rapport social d'activité et de régime d'accumulation (Girard et al. 2022). Ce texte tente d'étayer des lignes de force communes aux deux approches pour esquisser un programme de travail en commun.

Souhaitant s'inscrire à l'interface science-société, cette approche a pour ambition de répondre aux besoins identifiés lors de débats avec les représentants des OP pastorales et paysannes, et de leurs réseaux régionaux ouest-africains, de l'administration nationale et des institutions de développement en 2019 (FAO, 2020 a). Il s'agit d'abord d'un renforcement des capacités des collectifs représentant certaines organisations professionnelles/de la société civile à se saisir de l'enjeu de la jeunesse pastorale en lien avec le futur du pastoralisme (FAO, 2020, b, c, d). Ensuite il s'agit d'un besoin de dialogue et de positionnement à plusieurs niveaux : interne à ces organisations entre les générations sur la place des jeunes, sur les activités les ciblant, mises en œuvre dans plusieurs projets de la sous-région, et dans la société, sur les modèles de développement agricole, rural et d'emploi promus nationalement et régionalement. Il s'agit enfin plus largement de contribuer au débat émergent autour de la reconnaissance de citoyenneté aux pasteurs, débat porté activement depuis quelques années par les organisations pastorales face aux conséquences de la crise politique et sécuritaire : « *Faire des éleveurs des citoyens à part entière ne souffrant plus d'une marginalisation systémique, dûment représentés politiquement et administrativement, et dont la mobilité pastorale et le capital animal seraient protégés, serait un premier pas décisif autour duquel des solutions techniques – souvent connues et expérimentées – rencontreraient enfin l'impact escompté* » (RBM, 2021, p.6).

Nous espérons par-là dégager des pistes de réflexion et d'action utiles à (re)fonder un contrat social entre les pouvoirs publics, les populations paysannes et pastorales.

Les deux groupes de travaux considèrent la jeunesse, non pas comme une tranche d'âge a priori délimitée (moins de 15 ans, moins de 35 ans...), mais comme à la fois une étape de transition, reprenant la notion de « franchissement d'un seuil » chez Antoine et al. (2001, 17)⁴ et « une affaire de position relationnelle socialement et culturellement construite par rapport à d'autres générations » (Chauveau, 2005). L'accès au statut d'adulte suppose « *l'accès à des attributs et à des ressources qui confèrent une compétence sociale et un pouvoir de « prise de parole* » (Chauveau : 53), en particulier en ce qui concerne la sécurisation du groupe familial. Enfin, les deux groupes de travaux prennent la

⁴ Notamment citée par l'étude AFD (2016).

transition à l'âge adulte comme un moment / ou un point de vue révélateur des changements à l'œuvre, appréhendés par le rapport des jeunes à l'économie pastorale, dans les travaux du premier groupe ; par les institutions et les compromis institutionnalisés à la base du régime d'accumulation et de redistribution, pour les travaux du deuxième groupe.

Une étude conduite en 2019-2020 auprès de jeunes (hommes) d'origine pastorale en migration dans les villes (Tchad et Burkina Faso) et auprès d'acteurs publics dans ces deux pays a porté sur les moyens d'existence des jeunes pasteurs, en situant leur trajectoire de mobilité et de vie par rapport à leur famille d'origine et leurs espaces de socialisation en ville. Une étude complémentaire conduite en 2021 dans des familles pastorales de trois régions rurales du Burkina Faso a questionné les dynamiques de migration et d'autonomisation de la jeunesse à l'aune des changements des conditions de reproduction sociale des économies pastorales et des mécanismes endogènes de solidarité et d'accès aux aides extérieures. Dans ces travaux, les jeunes et les représentants des institutions faisaient l'objet d'entretiens spécifiques.

Encadré 1 – Devenir adulte au sein des sociétés pastorales

Le processus d'autonomisation des jeunes est souvent défini par l'accès à l'emploi, au mariage et à une résidence autonome. Dans le contexte pastoral où la majeure partie du troupeau est mutualisée comme moyen de production et où l'unité de résidence est pluri-générationnelle, devenir adulte c'est être en mesure de contribuer activement à la prise en charge de la famille et aux solidarités au sein de la communauté, et se voir reconnaître à ce titre un droit de parole dans la famille et dans la communauté. Dans une économie « purement pastorale », l'accès au statut d'adulte et la reproduction des économies familiales reposent sur le contrôle du travail des jeunes et la redistribution des droits sur le bétail. Les changements structurels (marchandisation, démographie, etc.) et les contraintes actuelles sur la production et les échanges de bétail modifient les processus d'autonomisation des jeunes, dans des économies familiales qui ne sont plus uniquement pastorales.

D'autre part, des travaux en économie sur la transition à l'âge adulte et l'adaptation des notions et des échelles de la Théorie de la Régulation au contexte d'Afrique subsaharienne, ont analysé les changements de modalités de transitions vers l'âge adulte de trois cohortes successives de jeunes, en s'appuyant sur des données longitudinales originales collectées dans des zones rurales au Sénégal et en Zambie en 2017 et 2018. Cette analyse sur le long terme identifie les changements institutionnels primordiaux, particulièrement l'accès à la terre et au capital, pour comprendre les transitions vers l'âge adulte.

La méthode et le contexte de l'étude menée en 2021 dans trois régions du Burkina Faso sont présentées dans la section 2 qui suit. La section 3 présente le cadre théorique de la Théorie de la Régulation, justifie sa mobilisation dans notre cas et explique les adaptations faites aux contextes ruraux et pastoraux étudiés. La section 4 propose une mise en discussion des résultats de l'étude sur les trajectoires d'insertion des jeunes et les changements sociaux dans les familles pastorales, à travers une lecture institutionnelle des relations foncières et de l'accès aux ressources pastorales, au capital

productif, aux savoirs et de la répartition de la valeur, des dimensions de redistribution et de prévoyance. La conclusion revient sur ces résultats en suggérant d'enrichir la notion de Rapport Social d'Activité (RSA) par la prise en compte des dynamiques de migrations, et de penser les relations des sociétés pastorales à l'Etat en posant la question des formes que l'Etat assume localement et de leurs dynamiques.

2. Méthode et contexte de l'étude sur « Le pastoralisme et la jeunesse pastorale au Burkina Faso »

2.1 Enquêtes et méthodes mobilisées

En 2018 et 2019, deux enquêtes qualitatives de terrain au Tchad (Ndjamena, Dourbali) et au Burkina Faso (Ouagadougou, Bobo Dioulasso) ont documenté les migrations des jeunes issus des milieux pastoraux à travers des entretiens avec des personnes ressources, des jeunes de passage ou installés dans les capitales, et des acteurs clé des réseaux informels d'insertion. Deux analyses de la situation institutionnelle au Tchad et au Burkina Faso ont présenté les perceptions des acteurs, les politiques de soutien et les dispositifs formels et informels auxquelles la jeunesse issue des sociétés pastorales peut avoir accès⁵.

Les données issues des enquêtes de 2021 ont été produites en combinant des outils mobilisés à différents niveaux : i) questionnaires auprès des familles pastorales, ii) entretiens avec des personnes ressources sur les sites d'enquête et en capitale, iii) dires d'experts recueillis auprès de six enquêteurs et enquêtrices en atelier en présentiel en juin 2022. 56 familles pastorales ont été enquêtées (281 personnes) sur 16 sites répartis dans trois régions du Burkina Faso : les Cascades (Ouest), le Sahel (Nord) et l'Est.

⁵ La méthodologie et l'échantillonnage sont détaillés dans (FAO, 2020 b, FAO 2020 c, et FAO 2020 d).

Encadré 2 – Définition « famille »

Une famille est entendue ici comme une unité de gestion du troupeau. Elle peut être composée de plusieurs ménages avec un chef de famille à sa tête. Un jeune est une personne (homme ou femme) de 15 à 35 ans. Lorsqu'un enquêté parle d'une personne comme étant « jeune » alors que la personne a plus de 35 ans, cette personne peut être comptabilisée comme étant jeune malgré tout. Un enfant est une personne de moins de 15 ans.

Encadré 3 – Définition « pastoralisme »

Nous définissons le pastoralisme par un mode d'existence spécialisé dans l'élevage sur parcours, capable de tirer le meilleur parti de la variabilité largement imprévisible des conditions naturelles, et souvent engagés dans des relations complémentaires et/ou commerciales avec d'autres modes d'existence (FAO 2021). Dans ce texte, « pasteurs » désigne les propriétaires producteurs en élevage pastoral. Cette définition n'exclue pas la pratique simultanée de formes diverses d'agriculture, ainsi que d'autres activités économiques (commerce, salariat, etc.) mais ne les limite pas à « l'échelle d'unités familiales de production agricole, qui sont implicitement considérées comme des cellules socio-économiques autonomes et comparables aux exploitations agricoles européennes » (Landais et Lhoste, 1990 : 221). L'agriculture et le pastoralisme sont des stratégies économiques et sociales flexibles et complémentaires qui coexistent au sein des sociétés paysannes ouest-africaines (Bonfiglioli, 1990). Elles sont souvent pratiquées dans des formes spécialisées comportant des avantages notamment dans les milieux semi-arides (Krätli, 2015) et se nourrissent d'interactions complexes au sein et entre les groupes socio-culturels à l'échelle des territoires reliés par le pastoralisme.

Les profils enquêtés étaient les suivants : profil 1 – homme, chef de campement, profil 2 – Homme, fils aîné du chef de campement, profil 3 – Homme, jeune célibataire, fils cadet du chef de campement, profil 4 – Femme, épouse (ou co-épouse) du chef de campement, profil 5 – Femme, venant d'un autre campement, épouse (ou co-épouse) d'un des fils.

Tableau 1 - Profil des personnes enquêtées

	Profil 1 – chef de campement	Profil 4 – épouse du chef de campement	Profils 2, 3 et 5 –jeunes hommes et femmes	Total
Cascades	10	10	30	50
Est	15	16	46	77
Sahel	31	30	93	154
Total	56	56	169	281

Les jeunes hommes et femmes enquêtés se dénombrent entre 55 jeunes femmes et 114 jeunes hommes, soit 169 jeunes au total. Parmi les 55 jeunes femmes 49 sont les belles-filles du chef de famille, âgées de 13 à 20 ans (moyenne à 16 ou 17 ans) ; deux confiées (17 ans) ; 3 filles du chef de famille (dont 1 divorcée de 27 ans et 2 célibataires de 21 et 22 ans) ; 1 sœur du chef de famille (30 ans, mariée). Les 114 jeunes garçons sont : 94 fils du chef de famille ; 7 enfants confiés (âgés de 16 à 30 ans) ; 8 frères du chef de famille (âgés de 32 à 46 ans) ; 3 petits-fils du chef de famille (âgés de 15 à 18 ans) et 1 erreur = noté belle fille du chef de famille / masculin.

Sur les 169 jeunes interviewés, 136 avaient pour langue maternelle le fulfulde (30 dans les Cascades, 39 à l'Est, 67 au Sahel), 7 le gourmantché (Est), 7 personnes le songhaï (Sahel) et 19 personnes avaient

pour langue maternelle le tamasheq (Sahel). 44 personnes se sont déclarées comme étant « déplacées internes » au Burkina Faso, toutes Peules (16 dans les Cascades, 9 à l'Est et 19 au Sahel).

2.2 Caractérisation des trois régions ciblées (Sahel, Cascades, Est)

Depuis 2018, le Burkina Faso est en proie à une crise politique et sécuritaire sévère à laquelle les pasteurs paient un lourd tribut : vols de bétail, fermeture des marchés et des frontières, restrictions et risques accrus lors des mobilités pastorales, perte d'accès aux pâturages, violences, décapitalisation, paupérisation (RBM, 2021). Ces derniers peinent pourtant à être reconnus comme victimes dans les discours et les politiques de l'Etat et des acteurs internationaux. La crise a rapidement pris un tournant « communautaire », par une instrumentalisation de récits anciens et essentialistes du « conflit agriculteur – éleveur ». La société tend à se polariser entre ceux qui voient dans les pasteurs, en particulier peuls, le principal contingent des groupes djihadistes armés et ces mêmes pasteurs qui se réapproprient le stigma en justifiant cette situation par la marginalisation sociale et politique dont ils font l'objet depuis l'avènement des Etats-nations. Les analyses de terrain convergent pour voir dans la crise politique et sécuritaire au Sahel une crise de la gouvernance rurale à forte composante pastorale (Benjaminsen et Ba, 2018 ; ICG, 2020 ; Pellerin, 2019 ; Rangé et al, 2020 ; RBM, 2021).

L'enquête a porté sur 16 sites dans trois régions du Burkina Faso : le Sahel (communes d'Oursi, de Djibo et de Seytenga), les Cascades (communes de Niangoloko et de Mangodara/Sidéradougou) et l'Est (communes de Gayeri, Fada N'Gourma et de la Kompienga). Dans tous les sites enquêtés, la majorité des villages sont à la fois des lieux de départ et d'accueil des transhumances.

La région du Sahel est une ancienne région d'élevage relativement peu peuplée (27,4 hab./km² en 2014). Le pouvoir coutumier est historiquement détenu par des sociétés peules fortement hiérarchisées, entre une aristocratie politique et religieuse, une classe d'hommes libres, et une classe servile. Suite aux sécheresses des années 1970 et 1980, la pratique concomitante du pastoralisme et de l'agriculture se généralise dans la région, les inégalités entre pasteurs s'accroissent en partie au profit des migrants agricoles qui investissent dans l'élevage, et de nombreux pasteurs paupérisés partent travailler comme bergers plus au sud du Burkina ou dans les pays côtiers (Rangé, 2020). Des familles peules et tamasheq pratiquent des transhumances de longue distance, avec des troupeaux aux effectifs qui peuvent être importants. De nombreuses de familles ont néanmoins abandonné la transhumance par manque de bétail et de main d'œuvre et/ou du fait de l'aggravation des vols de bétail et des conflits avec des agriculteurs et avec l'administration autour de l'accès et de la gestion des terres de parcours et des forêts classées. D'une manière générale dans la région du Sahel, la crise politique et -sécuritaire a rendu la mobilité pastorale presque impossible. Au moment des enquêtes, les sites d'enquête étaient inégalement impactés par l'insécurité (certains accueillaient des déplacés,

d'autres étaient fortement exposés aux violences des groupes insurrectionnels djihadistes et/ou des milices d'auto-défense voire directement contrôlés par les uns ou les autres).

Frontalière de la Côte d'Ivoire, la région des Cascades est la région la plus méridionale du front pionnier agricole de l'ouest ouvert dans les années 1970, et est la moins densément peuplée des régions de l'Ouest (28,8 hab./km² en 2014). Elle est devenue le bassin cotonnier du pays, qui abrite la capitale économique du Pays, Bobo-Dioulasso, et bénéficie d'une économie diversifiée et dynamique. Les migrations pastorales, principalement peules, remontent aux années 1970 et ont été facilitées par l'ouverture des paysages par les migrations agricoles et par les politiques d'aménagement de zones dites pastorales. Au-delà du coton, c'est désormais l'anacarde, monoculture arbustive pérenne, qui se développe au détriment des terres de parcours, portée par des agriculteurs résidents, des émigrants de retour de la Côte d'Ivoire mais aussi par une nouvelle classe d'agro-entrepreneurs urbains. Face à la précarisation de l'accès aux ressources pastorales, de nombreux pasteurs ont étendu leurs circuits de transhumance et allongé la durée de leurs séjours dans les pays côtiers où ils sont néanmoins confrontés à de fortes restrictions administratives, à des formes de racket voire à des altercations violentes avec les populations dites autochtones ou avec les forces de sécurité et les agents des Eaux et Forêts (Bukari et Schareika, 2015 ; Thébaud, 2017). Dans ce contexte, les pasteurs ont développé une stratégie qui combine l'intensification de l'élevage dans les villages d'attache au Burkina et le maintien de la mobilité pastorale sur des circuits étendus (Dongmo et al., 2012 ; Gonin et Gautier, 2015). Dans les Cascades, les femmes pratiquent souvent l'embouche ovine grâce à des revenus de différentes sources. Le recours aux bergers salariés est développé et ces derniers sont généralement accompagné en transhumance par l'un des fils de la famille propriétaire du troupeau. La crise politique et-sécuritaire des dernières années a provoqué un afflux de pasteurs dans la région sans que les investissements en infrastructures pastorales ne suivent. Les pasteurs de la région ont aussi pâti de la fermeture des marchés (avril 2021) et des frontières (jusqu'en mai 2022) liée à la pandémie de Covid-19.

La région de l'Est constitue le second et plus récent front pionnier du Burkina Faso. La densité de population y reste relativement limitée (26,2 hab./km² en 2014). Longtemps réputée pour sa disponibilité en terres et en ressources, la région connaît depuis une décennie une accélération de la concurrence pour l'usage de l'espace entre pâturages, champs de sésame (faisant un large recours aux herbicides), sites d'extraction artisanale et industrielle de l'or et aires protégées. Comme dans l'Ouest, les pasteurs tendent à développer une stratégie qui combine intensification de l'élevage dans les villages d'attache et maintien de la mobilité pastorale qui passe par la relocalisation d'une partie de la famille au niveau d'anciens sites de transhumance de la région ou dans les pays côtiers. Les femmes achètent à travers leur époux du bétail pour l'embouche, lorsqu'elles ont un accès facile aux marchés

à bétail avec une forte demande, ou pour constituer un troupeau. Les troupeaux sont de taille inégale et les petits pasteurs, ayant à titre indicatif entre 10 et 30 têtes, s'associent avec d'autres pour partir en transhumance et se dispersent une fois arrivés sur place. Au moment des enquêtes (août 2021), la commune de la Komienga, frontalière du Togo et du Bénin n'avait pas encore été directement touchée par les violences, contrairement aux communes de Fada N'Gourma et de Gayéri où la mobilité pastorale avait déjà été fortement perturbée par la crise politico-sécuritaire et où la population peule était déjà confrontée aux abus et exactions des forces de défense et de sécurité. De nombreux éleveurs avaient renoncé à partir en transhumance demeurant dans les territoires d'attache et autour de la ville de Fada avec des difficultés importantes dans l'entretien des animaux. De fortes concentrations de bétail étaient observées dans les aires forestières frontalières sous contrôle des groupes insurrectionnels où les pasteurs transhumants étaient « piégés », par crainte d'exactions de la part des milices pro-gouvernementales et des forces armées burkinabè en cas de retour (Magnani et Bonnet, 2020).

3. Penser l'avenir du pastoralisme à travers le rapport social d'activité

3.1 Le rapport social d'activité comme catégorie d'analyse du changement des sociétés pastorales

Le cadre théorique mobilisé dans cet article envisage les sociétés pastorales travers l'architecture institutionnelle de l'ensemble du système productif ce qui permet de conceptualiser la crise et la construction des alternatives dans le temps long du changement structurel. Cet article suggère que dans les zones rurales d'ASS, cette architecture institutionnelle est dominée par le rapport social d'activité.

La notion de rapport social d'activité (RSA, Laurent et al. 2008) est issue de la Théorie de la régulation (Boyer, 1990 ; Aglietta, 2000 ; Boyer, 2015) dont l'objectif général est d'analyser les changements structurels des régimes d'accumulation, à partir des principaux arrangements institutionnels qui en assurent, temporairement (ie, historiquement) l'unité et la stabilité (Boyer 1986).

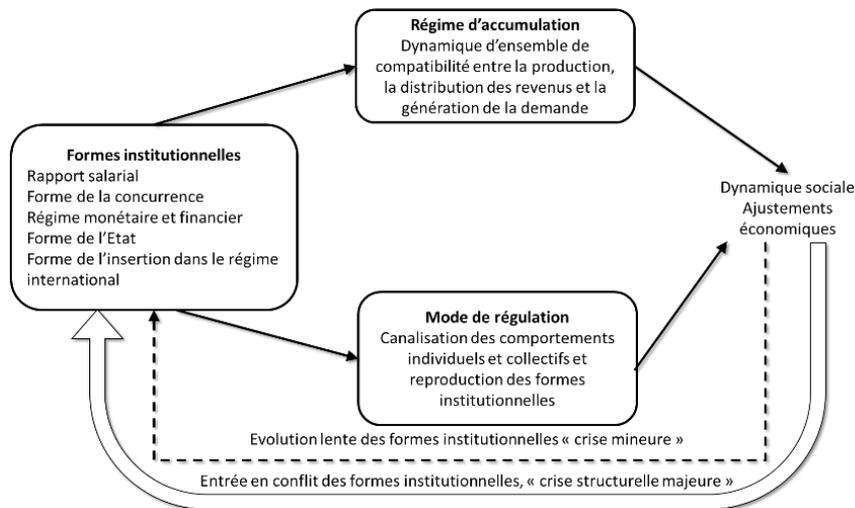
Pour analyser la dynamique d'ensemble du changement, la TR introduit des « *abstractions intermédiaires* » (Boyer, 2015), les formes institutionnelles, qui constituent un point de passage obligé entre les régularités macroéconomiques et les comportements individuels et collectifs, régis par les institutions. Les formes institutionnelles sont la codification de rapports sociaux et la TR en identifie

cinq : le rapport salarial, les formes de la concurrence, le régime monétaire et financier, la forme de l'Etat, la forme d'insertion dans le régime international.

La combinaison des formes institutionnelles coordonne l'action décentralisée des individus et constitue l'architecture institutionnelle d'un régime d'accumulation (Labrousse et Michel, 2017), c'est à dire un agencement particulier des formes institutionnelles, historiquement et spatialement situé, qui assure une stabilité économique d'ensemble pour un temps donné (Labrousse et Michel, 2017).

La reproduction des formes institutionnelles au fil du temps permet l'émergence de modèles de comportements stabilisés qui définissent un mode de régulation (Labrousse et Michel, 2017). Le mode de régulation est censé assurer la cohérence d'ensemble des formes institutionnelles en stabilisant le régime d'accumulation. Mais, par construction, un régime d'accumulation n'est pas stable et ne se reproduit pas à l'identique parce que les formes institutionnelles sont des construits sociaux de long terme qui sont en perpétuel mouvement ; étant donné que les institutions les constituant sont elles-mêmes des cadres de règles et d'actions définis et transformés sous l'action de facteurs exogènes ou endogènes au système économique. L'adaptation du régime d'accumulation permet de contenir les tensions issues de ces changements de faible ampleur. Cependant, si les évolutions des formes institutionnelles deviennent incompatibles avec le régime d'accumulation, une crise majeure va alors intervenir pour rétablir une cohérence entre des formes institutionnelles transformées et un nouveau régime d'accumulation, coordonnés pour un nouveau mode de régulation. Cette dernière situation requiert la définition de nouveaux compromis institutionnalisés qui correspondent à la cristallisation d'un rapport de forces particulier entre les différentes forces sociales en présence à un moment donné (André, 2002). Par conséquent, les régimes d'accumulation successifs alternent des phases d'expansion et de crise, qui servent d'opportunités pour développer une nouvelle architecture institutionnelle.

Figure 1. Vue générale des concepts de base de la théorie de la régulation



La TR a été élaborée pour les économies capitalistes des pays développées. Compte tenu de son objet de recherche initiale, la TR a longtemps été peu mobilisée pour l'analyse des économies en développement (Hugon 2015)⁶ et il existe un risque déterministe de transposition aux pays en développement de débats théoriques ou de greffes institutionnelles opérées hors de leur contexte historique. C'est pourquoi, l'adaptation du cadre régulationniste à notre objet d'étude dans cet article, les sociétés pastorales, est nécessaire.

3.2 L'ajustement des formes institutionnelles aux contextes pastoraux

Le principal ajustement à opérer concerne les formes institutionnelles car la taxonomie de l'émergence des formes institutionnelles proposée par la TR ne permet pas de capturer certaines des caractéristiques essentielles des économies en développement où les institutions formelles interagissent avec des processus traditionnels et implicites qui sont souvent décisifs dans le changement structurel des économies (Boyer, 2016). En effet, les formes institutionnelles ne sont pas des « *invariants anthropologiques* » (Hugon, 2015, 2) et ne peuvent être transposées telles quelles dans les sociétés pastorales : la monnaie n'est pas un équivalent général, le rapport salarial est

⁶ En Afrique, on peut citer par exemple Anseeuw (2011) qui s'inspire du rapport salarial pour appréhender la reconversion professionnelle des mineurs dans l'agriculture en Afrique du Sud. Après avoir pointé certains rapprochements entre l'économie du développement et la Théorie de la régulation, Hugon (2015) propose une première analyse macroéconomique d'inspiration régulationniste de Madagascar. Plus récemment, Alenda et Robert (2018) analysent les formes de l'Etat au Burkina Faso en s'intéressant particulièrement à la répartition de la rente minière ; ce qui constitue les prémisses d'une caractérisation d'un régime d'accumulation au niveau macroéconomique.

embryonnaire, les Etats ont une faible épaisseur historique, l'insertion internationale se fait dans des relations postcoloniales, etc.

Etant donné que l'organisation du travail repose de manière très minoritaire sur des relations salariales formelles en Afrique rurale, il convient de s'émanciper d'une vision trop réductrice du rapport salarial. Pour le contexte rural et agricole français, cette vision est « *à la fois focalisée sur les secteurs et sur l'analyse du travail salarié et structurée par une représentation des relations salariales héritée de l'analyse de la période fordiste* » (Laurent *et al.*, 2006, 8) alors que « *la relation salariale n'est plus, pour une fraction significative de la population, le point d'appui principal de son insertion dans les dispositifs de transferts sociaux* » (Laurent *et al.*, 2006, 20). C'est pourquoi, à l'instar de travaux antérieurs en Afrique rurale (Girard *et al.* 2022), cet article mobilise la notion de rapport social d'activité, une forme institutionnelle qui repose sur différentes dimensions pour l'adapter aux contextes pastoraux : le rapport aux ressources (dans le cas pastoral, par exemple, pâturages, eau, droits fonciers), au capital (ici, la propriété du bétail), au savoir (ici, les différents types de connaissances, pastorales et autres), à la distribution de la valeur (ici, la rétribution des travailleurs familiaux, les bouviers salariés et le type d'intégration aux marchés des produits du pastoralisme) et aux modalités de prévoyance collective permettant aux individus de faire face aux risques de la vie⁷ (dans le cas du pastoralisme, la gestion endogène des risques et de l'incertitude, et l'accès aux services et interventions publiques de protection et d'assurance sociale). Aujourd'hui le rapport social d'activité dans les sociétés pastorales peut se caractériser *de manière idéal-typique* par la pluralité des modes de transferts des droits sur le bétail (logique de prévoyance, de mutualisation des risques et d'émancipation), un accès aux ressources en pâturages reposant sur un faisceau de droits coutumiers allant de l'accès partagé à un accès exclusif collectif (Lavigne Delville, Ancy, Fache, 2022). Les logiques d'inclusion entre groupes pastoraux/relation de tutorat entre groupes agricoles et pastoraux autrefois complémentaires s'affaiblissent au profit de mode d'accès aux ressources plus compétitifs dans une économie qui reste faiblement diversifiée. La pratique de la transhumance à plusieurs échelles de temps et d'espace est liée à des savoirs intrinsèques aux systèmes pastoraux, intégrés dans la nature. Les migrations des jeunes autrefois largement temporaires s'inscrivent elles aussi dans des stratégies familiales d'accès aux savoirs et aux ressources, dans une perspective à la fois individuelle et collective de sécurisation (Castel, 2003 ; Mercandalli, 2015). Dans la mesure où ni l'économie, ni les protections et services publics n'offrent de garantie alternative, les troupeaux gardent une fonction majeure pour la reproduction sociale et la sécurisation économique des conditions de vie. Toutefois la sécurisation des

⁷ La prévoyance collective est l'aptitude à prévenir et se prémunir des risques de la vie dans un cadre collectif. Les risques de la vie renvoient à des situations susceptibles de compromettre la sécurité économique de l'individu ou de sa famille, en provoquant une baisse de ses ressources ou bien une hausse de ses dépenses, qui ne peut être anticipée : vieillesse, maladie, invalidité, chômage, accident du travail, maternité, disparition du soutien de famille.

campements passe par des moyens plus complexes que la simple accumulation d'un troupeau : diversification des revenus, mobilité, appui sur des collectifs de travail plus ou moins complexes sont essentiels dans un environnement incertain (Manoli, Ancey, 2013).

Cet article pose le rapport social d'activité comme la forme institutionnelle dominante. En effet, d'une part, le rapport social d'activité concentre la majorité des institutions ayant un rôle dans la reproduction des ménages pastoraux et de leurs travailleurs et travailleuses. D'autre part, les liens entre le rapport social d'activité et les autres formes institutionnelles sont multiples. C'est ce que nous allons démontrer au fur et à mesure de l'introduction des autres formes.

Le deuxième ajustement porte sur la forme de l'Etat que cet article envisage comme l'hybridation d'institutions juridiques formelles de l'Etat central et d'institutions informelles relevant des autorités coutumières. L'autorité est souvent une question d'enchevêtrement entre les institutions juridiques légales, élaborées par l'Etat « importé » (Badie, 2000) et les institutions coutumières non légales. Du fait de leur capacité à définir, au moins pour une période donnée, les droits sur l'utilisation des ressources, tels que la terre, l'eau, les pâturages, la main-d'œuvre ou le savoir, et donc de légitimer certaines règles dans l'appropriation des ressources actuelles et des revenus futurs associés, la légitimité des autorités coutumières est historiquement reconnue par les individus et leur famille.

Alors que les services publics d'éducation/formation, de justice et sécurité sont qualifiés de catastrophiques, les attentes se reportent sur les autorités coutumières et parfois religieuses, traduisant la pluralité et le croisement d'acteurs et de réseaux dans la mise en œuvre de l'action publique. Pour la défense des droits et des intérêts des pasteurs également, un rôle central est dévolu aux organisations professionnelles aux côtés des autorités coutumières (le vote ne figure pas dans les réponses). En somme, dans un contexte où les services publics sont extrêmement précaires, toutes les générations assignent un rôle important aux autorités coutumières et aux intervenants extérieurs, aussi bien pour les biens et services matériels que pour la défense de leurs droits.

Relativement aux formes de l'Etat, il convient aussi de prendre la mesure du fait que les Etats-nations ont été construits autour de référents sédentaires et agraires. Traditionnellement reliés aux autres systèmes de production et à l'économie, les systèmes pastoraux ont historiquement fait l'objet de processus multiples de marginalisation politique et territoriale. Traduisant une certaine réhabilitation des systèmes pastoraux, le développement des politiques de sécurisation de la mobilité pastorale mises en œuvre à partir des années 1990 n'a pas fondamentalement modifié la donne. Aujourd'hui, des crises complexes, qu'on définira par simplification « politico-sécuritaires », imposent de renouveler des politiques pour garantir des droits productifs et civiques aux populations pastorales. En outre, si les jeunes sont un enjeu central et un thème omniprésent des discours institutionnels en

Afrique de l'Ouest, les économies pastorales étant par ailleurs mal connues, les mesures sectorielles et les modèles d'emploi sous-jacents aux politiques agricoles sont peu adaptés aux besoins des jeunes en milieu pastoral. S'agissant de la conception dans les politiques publiques, les espaces sociaux sont fragmentés entre : jeunes, familles, espaces professionnels, politiques, etc. Face aux contraintes posées par des institutions étatiques ignorant les spécificités du pastoralisme, les stratégies d'évitement permises par la mobilité constitue un mode possible du rapport à l'Etat dans les sociétés pastorales.

Les formes de la concurrence dans les sociétés pastorales concernent particulièrement l'accès au foncier, à l'eau et aux pâturages. Cette concurrence était quasi-inexistante en cas de forte disponibilité en ressources ou d'interdiction d'aliénation de ces ressources par les autorités coutumières et/ou étatiques. Dans ce cas, l'accès aux ressources est généralement différencié selon l'appartenance à des groupes sociaux particuliers (qui se traduit par exemple par le système de castes que l'on retrouve dans certaines sociétés pastorales – cf. Touaregs). Les droits fonciers coutumiers ont instauré une forme de régulation de l'accès, qui évolue toutefois sous l'effet de la fluctuation des ressources, des usages et de l'administration par l'Etat et/ou autorité coutumière. Le régime devient localement plus concurrentiel en cas de marchandisation plus ou moins prononcée de ces ressources et d'absence de régulation par une autorité supérieure. On peut avoir au final des frontières assez floues entre ces formes de concurrence ce qui contribue là aussi à générer des interstices institutionnels donc des stratégies de contournement.

Dans les zones pastorales, la monnaie n'est pas la seule forme de mise en relation des centres d'accumulation. Cette mise en relation repose historiquement sur des systèmes d'échanges de biens et de services non monétarisés reposant sur le troc par exemple. Certains de ces systèmes perdurent de manière substantielle ou sur certaines ressources mais la monétarisation est ancienne et développée dans la majorité des sociétés pastorales. La marchandisation de la force de travail en particulier induit un changement de la relation des pasteurs aux populations hôtes et aux savoirs pastoraux ou encore des relations entre générations et entre sexes.

Enfin, l'insertion dans le régime international des sociétés pastorales à l'échelle régionale se fait par le commerce du bétail et les transhumances transfrontalières, aujourd'hui compromis par de nombreuses fermetures de frontières : à l'échelle internationale du reste du monde, circulent l'aide publique internationale et l'envoi de fonds des migrants installés à l'étranger. L'accès à cette aide publique peut constituer de nouvelles manières d'accéder au capital pour certaines familles ayant la chance ou la possibilité d'y accéder. A la circulation de l'aide publique internationale se rattache celle,

historique, de modèles de développement destinés aux populations pastorales ou les impactant indirectement en modifiant leur milieu (FAO, 2021 ; Johnsen et al, 2019).

L'inclusion socio-économique renvoie au défi de l'emploi des jeunes ruraux, bien connu et faisant consensus parmi les décideurs, qui mettent l'accent sur la formation et la promotion de l'auto-emploi et de l'entrepreneuriat. Cependant, pour informer des politiques publiques engagées dans le pilotage macroéconomique, la seule perspective individuelle est insuffisante car l'enjeu de l'emploi est aussi et avant tout d'ordre structurel. C'est pourquoi une approche plus systémique est nécessaire, adaptée à traiter les enjeux du devenir des systèmes (agro) pastoraux dans la reproduction socio-économique des familles et comme support de l'insertion socio-économique des jeunes ruraux.

4. Résultats des enquêtes entre Ouagadougou (2019, 2020) et les trois régions (2021).

4.1 Les trajectoires d'insertion des jeunes hommes et femmes pasteurs entre ancrage et migration, diversification et reproduction des systèmes pastoraux

Des économies familiales centrées sur l'élevage se restructurent autour de la diversification de proximité et des migrations de travail. L'élevage reste au cœur de la diversification (commerce, convoyage, petits emplois autour des marchés), la diversification est limitée en types et revenus, faute de base d'investissement disponible facilement. Au Sahel, ces formes de diversification de proximité sont frappées directement par l'insécurité et les fermetures des marchés actuelles.

Les migrations de travail prennent une nouvelle importance dans l'économie familiale. L'accès au statut d'adulte ne passe plus uniquement par la pratique de l'élevage, tout en restant étroitement liée à l'économie familiale qui reste, elle, fondée sur l'élevage. Les mobilités des jeunes hors du campement, devenues structurelles, sont au cœur de cette recherche de nouvelles formes d'accès au statut d'adulte. Le parcours migratoire se construit dans un faisceau de contraintes et de ressources inégal selon les jeunes ; le champ des possibles s'ouvre et se referme au gré du parcours migratoire. Les migrations temporaires des jeunes d'origine pastorale ne font plus seulement partie des étapes traditionnelles collectives et individuelles dans l'accès aux responsabilités adultes. Elles sont aujourd'hui révélatrices de changements profonds dans les économies familiales pastorales, dans un contexte où la tension entre la mobilité sécurisée du bétail, d'une part, et l'ancrage territorial familial, d'autre part, est au cœur des stratégies familiales. A l'échelle des familles, multi-localisation des activités soutenue par les migrations contribuent aux moyens de subsistance, en contexte d'accès précaire aux facteurs de production et aux services publics.

Plutôt que de focaliser l'attention sur la décision de «partir du campement», l'action publique devrait ainsi porter sur les «parcours» qui s'inscrivent dans la durée, dans différentes configurations de lieux, et en rapport avec les institutions qui façonnent les conditions de production et les modalités de reproduction sociale, à l'opposé des schémas de pensée qui opposent «migration choisie» et «migration subie/ de détresse».

Les migrations font l'objet de discours plus ou moins consensuels mais sont perçues différemment selon les classes d'âge : décision majoritairement collective, visites et transferts monétaires limités, centralité des réseaux, échecs, vision « pessimiste » des aînés et « optimiste » des jeunes, avec mention de l'estime de soi et la découverte d'autres espaces sociaux et cadets sociaux entre effets positifs et négatifs. Les mobilités urbaines contribuent à construire de nouvelles formes d'appartenance et les parcours des jeunes témoignent de la nécessité pour les familles pastorales de 1) combiner mobilité pastorale et ancrage territorial et 2) éprouver leur droit à la citoyenneté.

Tableau 2. Typologie de parcours de jeunes issus des milieux pastoraux à partir des études de cas

Types de migration	Facteurs de migration	Lieux et milieux d'origine
Type 1 La migration en milieu rural pour gagner son indépendance au village/ campement		
Type 1b La migration temporaire comme moyen d'accélérer l'autonomisation en milieu rural à travers la diversification des activités (agriculture, élevage, commerce, artisanat) <i>Orpillage saisonnier et main d'œuvre dans les marchés à bétail, les campements et les «fermes d'élevage»</i>	Diversification forcée des économies liée à précarisation du foncier et à paupérisation	Burkina Faso (Peuls)
Type 1c: La fugue dans l'espoir de revenir indépendant au village	Tensions intergénérationnelles	Burkina Faso (Peuls)
Type 2 La mobilité vers les villes pour le commerce du bétail		
Type 2 La mobilité vers les villes pour le commerce du bétail	Monétarisation des économies, changement démographiques, précarisation du foncier	Burkina Faso (Peuls)
Type 3: La mobilité vers les villes pour la scolarisation		
Type 3b La scolarisation comme stratégie des parents pour diversifier l'économie	Rôle des institutions de l'Etat et de l'aide internationale dans la sécurisation du foncier (plus accessibles en ville et pour les scolarisés); Changements démographiques; précarisation du foncier	Ouest (et Est) du Burkina Faso (Peuls)
Type 4: La mobilité vers les villes pour l'école coranique		
Type 4a L'éducation coranique perçue comme facteur d'insertion urbaine pour des enfants ne pouvant plus être insérés dans l'élevage	Changements démographiques; précarisation du foncier	Sahel burkinabé (Peuls)
Type 4b: L'école coranique comme formation religieuse (dimension culturelle)	Changements démographiques; précarisation du foncier	Burkina Faso: Sahel (Peuls)
Type 5: La ville comme horizon incertain pour les paupérisés		
Type 5a Migrations saisonnières dans l'espoir de s'insérer en ville	Paupérisation des économies pastorales (liée à la précarisation du foncier)	Burkina Faso: Sahel (Peuls)

En lien avec différents facteurs - sécheresse, crise économique, amélioration des infrastructures et communication, insécurité - les migrations intra régionales s'intensifient, se diversifient et constituent des mécanismes de résilience des populations rurales (Mercandalli et Losch 2018, p31). Ces migrations vers les villes s'inscrivent dans des stratégies familiales de préservation de la mobilité des troupeaux, d'ancrage territorial, de recherche de revenus diversifiés. En effet ces dimensions ne s'opposent pas nécessairement, à l'échelle des familles et des communautés. Les jeunes migrants jouent un rôle nouveau reconnu dans les familles aux activités diversifiées, multi-localisées, à travers les transferts monétaires, les échanges d'informations sur les ressources et les droits, ou l'accueil de parents.

Localement, les migrations sont révélatrices des changements structurels dans les économies pastorales : dans le tableau ci-dessus, les « facteurs de migration » (la précarisation du foncier comme facteur transversal, avec la diversification forcée et la paupérisation qui en dérivent ; tensions intergénérationnelles, monétarisation ; pression démographique ; rôle de l'Etat et de l'aide dans la sécurisation du foncier) sont pensés comme des changements structurel. Ils renvoient à l'échelle nationale et régionale de résolution des crises (FAO, 2020 d). Les trajectoires migratoires sont générées et, pour réduire les inégalités qui défavorisent les femmes, il faut caractériser leurs situations et leurs fonctions dans les systèmes d'activités multi-localisés et diversifiés, où la polyvalence des actifs et les mobilités humaines sont une condition du maintien d'une grande partie de ménages agropastoraux. Le recours aux migrations de travail dans les stratégies des familles est aussi source de forte différenciation économique, via des processus de capitalisation ou de marginalisation. En effet, la nature des activités (selon le niveau et stabilité des rémunérations et les secteurs d'insertion) conditionne d'une part l'importance et la fréquence des transferts monétaires ou en nature, à rapporter à la taille de la famille restée en zone rurale, et d'autre part, les possibilités d'investissements productifs dans des activités agropastorales ou hors de l'agriculture. Cela souligne l'importance de saisir ces dynamiques de différenciation, en particulier concernant les jeunes, afin de proposer des mesures de politiques publiques contextualisées et ciblées prenant en compte la réalité de la diversité des marchés du travail rural et urbain (Mercandalli Anseeuw 2014).

4.2 Une analyse institutionnelle des changements sociaux des familles pastorales et de leurs jeunesses

4.2.1 Accès au foncier et aux ressources pastorales

Il est crucial pour la reproduction économique des moyens de subsistance des familles pastorales d'allier la mobilité pastorale à l'ancrage foncier sur le territoire d'attache. Les entretiens dégagent deux dynamiques dans l'économie politique du foncier sous-jacente à la mobilité pastorale, dont les ressorts sont publics et privés. Une première, d'ordre structurel et antérieure à la crise, tient à la diminution des ressources en accès partagé, à la privatisation du foncier et à sa marchandisation en zone rurale

et péri-urbaine. Dans la région du Sahel, l'organisation socio-foncière mise en place dans les chefferies peules au cours du XIX^e siècle autour des pâturages a été progressivement déstructurée durant la colonisation française et après l'Indépendance, sous l'effet des migrations agricoles, des réorganisations administratives territoriales et du développement des marchés fonciers. Dans les régions des Cascades et de l'Ouest, les éleveurs sont le plus souvent en position d'étranger dans les normes coutumières locales. Bénéficiant initialement d'un accès libre aux pâturages, ils sont aujourd'hui souvent dans l'incapacité de préserver les pâturages. Des conflits violents plus ou moins publicisés opposent sporadiquement des communautés peules aux communautés hôtes se percevant comme autochtones dans les villages d'accueil, dans les pays côtiers et au Burkina Faso. Ces conflits sont favorisés par la densification agricole, sous le double effet de la croissance démographique et du développement des cultures de rente, et la disparition des contrats de fumure avec la diffusion des intrants de synthèse et des contrats de fumure. Ils tiennent aussi à des dimensions plus politiques. Les tensions internes aux sociétés autochtones, la transformation des rapports sociaux dans l'élevage (remplacement du confiage par le salariat en particulier qui a eu pour conséquence de détériorer les relations avec les populations hôtes), ou encore la mobilisation de la question foncière dans les luttes pour le pouvoir local, coutumier et communal, constituent en effet des dimensions importantes de la montée en violence des tensions (Breusers et al. 1998; Diallo Y.2008; Ancey, V. 1997, Rangé et al, 2020). Les zones pastorales constituent un point de cristallisation majeure des conflits dans la mesure où les populations se percevant comme autochtones voient dans ces zones une négation de leur droits historiques sur la terre (Hagberg, S. 2002; Hochet, P. et Arnaldi di Balme, L. 2013). L'absence de suivi de l'application des décisions de l'Etat au niveau de ces espaces, dont le fonctionnement s'apparente à des « opérations coup de poing » dans du « laissez-faire », participe pour beaucoup de ces montées en tension.

Par ailleurs, les épisodes violents de déguerpissements, en lien avec la (re)délimitation de concessions privées de chasse ou encore d'attribution de permis d'exploitation artisanale de l'or contribuent fortement à la dégradation de l'accès aux ressources. Les pasteurs transhumants restent les grands perdants de cette concurrence (Rangé et al., 2020). Hubert (2021) montre comment les formes de gouvernance environnementale internationale mises en œuvre dans la région ont ignoré et fragilisé les savoirs, institutions et pratiques endogènes et ont produit des dynamiques d'exclusion du foncier et des ressources forestières qui alimentent les conflits et favorisent l'installation des groupes insurrectionnels dans les aires de conservation.

La décentralisation et la loi foncière de 2012 qui prévoit l'établissement de chartes foncières offrent de nouvelles possibilités aux éleveurs pour négocier et sécuriser des droits fonciers au niveau local dans les territoires d'attache. En position d'étrangers dans les villages, les éleveurs peuls sont toutefois

peu représentés dans les instances communales des régions de l'Est et de l'Ouest (Gonin, A. et Gautier, D. 2015), malgré la forte mobilisation des OSC peules sur la question.

La seconde dynamique de l'économie politique du foncier qui se dégage des entretiens s'est développée dans un contexte de violence généralisée, entraînant parfois l'arrêt de la transhumance (ce qui n'est pas durable dans les modèles pastoraux et aggrave les dynamiques de tension), parfois des pratiques risquées et coûteuses (face aux fermetures politiques des frontières, des familles négocient des arrangements coûteux touchant au racket) et l'arrêt du confiage. La mobilité pastorale en savanes sèches, naguère décrite par certains géographes comme une stratégie « interstitielle » sur des territoires agro-pastoraux, se renégocie en ce moment entre fermetures politiques des frontières, rétrécissement des parcours face aux zones de conservation, violence et stigmatisation ethnique par des groupes armés de diverses obédiences, et de vastes espaces qui redeviennent accessibles à l'élevage sans contrainte de l'expansion agricole ou des contrôles des eaux et forêts.

4.2.2 Accès au capital productif et répartition de la valeur

Les économies pastorales du Burkina Faso sont marquées par un double phénomène de paupérisation et d'accentuation des inégalités, qui se retrouve à la fois dans la propriété du bétail, les formes de travail mobilisées, ou encore dans l'accès au capital circulant.

En ce qui concerne la propriété du bétail tout d'abord. Nos entretiens font ressortir des différences marquées dans la taille des troupeaux entre campements sur un même site et des tendances contrastées dans leur évolution, qui sont compatibles avec l'hypothèse d'un transfert et d'une concentration de propriété du bétail (sans que nous n'ayons les moyens de le confirmer ici). Les conditions d'accès au bétail ont aussi changé, avec un accès au bétail par les jeunes qui passe désormais en partie par une base financière extérieure ou indirectement liée à l'élevage et non plus uniquement par les systèmes traditionnels de transferts infra-familiaux des droits sur le bétail. La crise politique et sécuritaire a bien sûr ici un impact majeur avec un risque marqué de décapitalisation du bétail. Dans la région du Sahel en particulier, selon les personnes enquêtées, la taille des troupeaux autrefois importante (des troupeaux de 60 à 100 têtes sont fréquemment cités) a diminué sous l'effet conjugué de l'accroissement des vols de bétail, des razzias, du prélèvement abusif de la zakat par les groupes armés et de la crise alimentaire.

En ce qui concerne le travail ensuite. Dans les régions du Sahel et de l'Ouest, de nombreux éleveurs sont réduits à travailler comme bergers salariés pour d'autres éleveurs, pour des « autochtones » ou des migrants agricoles mossi. Dans l'Est, le recours aux bergers salariés concerne principalement les animaux qui ne partent pas en transhumance car les propriétaires sont réticents à envoyer leurs troupeaux en transhumance avec des bergers peu qualifiés. Le travail des bergers est rémunéré de

manière classique par le droit à consommer et vendre le lait, par la prise en charge du berger et de sa famille (nourriture, vêtement, soins de santé pour la famille) ou encore par du bétail. Le développement du salariat résulte tout à la fois d'une libération de la force de travail des jeunes, qui n'acceptent plus de travailler comme berger sans assurer en parallèle leur autonomisation, d'une volonté des familles de diversifier leurs activités et donc d'utiliser la main d'œuvre de leurs enfants ailleurs (commerce, scolarisation), du creusement des inégalités et de la montée en puissance du banditisme. La dégradation sécuritaire transforme le métier de berger, avec des risques accrus. Cette activité centrale pour l'économie pastorale devient plus dangereuse et passe hors du contrôle du chef de famille. Dans la région de l'Est, le confiage, déjà moins répandu avant la crise, est devenu exceptionnel depuis, comme si la prise de risque devenait inacceptable pour les deux parties.

L'accès au numéraire, enfin, est devenu déterminant dans le fonctionnement de nombres d'économies pastorales, que ce soit pour se procurer l'aliment de bétail ou pour faire face aux différents besoins de l'existence. De plus en plus de familles opèrent ainsi une diversification de leur économie et les migrations de travail prennent une importance nouvelle dans l'économie familiale (en particulier dans la région des Cascades). L'élevage reste cependant au cœur de cette diversification, qu'il s'agisse des activités de courtage ou de commerce de bétail, du salariat dans l'élevage ou de la vente de lait. L'activité d'orpillage et le commerce de détail sont aussi régulièrement citées. Ces activités recouvrent potentiellement une diversité de statuts, de capitaux initiaux, de possibilités d'accumulation productive ou d'appui à la consommation. Ces résultats recourent ceux issus d'autres milieux pastoraux africains, et invitent à distinguer des formes de diversification « positives », ouvrant des possibilités d'investissement entre autres en élevage, et « négatives » donnant accès à des travaux mal payés, dangereux, usants, qui ne permettent pas la sortie d'un état de besoin structurel. L'accès aux unes ou aux autres est lié aux moyens financiers mais aussi aux réseaux sociaux permettant de capitaliser des opportunités économiques en milieu urbain et/ou rural (Catley, 2017 : 43). D'une manière générale, face aux contraintes, les stratégies de diversification de proximité, les migrations et les réseaux d'entraide ne permettent plus qu'un soutien à court-terme, mais pas d'investissement ni d'accumulation. Avec la dégradation de la situation sécuritaire, la fermeture des marchés à bétail, des routes de transhumance, les changements d'itinéraires, la perte des emplois plus accessibles (cortage/convoyage sur les marchés de collecte...), ont des conséquences importantes surtout pour les jeunes cadets et les plus petits éleveurs. De nombreux petits intermédiaires perdent leur principale source de revenus. L'impact retombe sur l'économie locale et les formes de socialisation tirées des revenus du commerce de bétail en milieu rural.

L'affiliation à un éventail diversifié d'associations et d'organisations est par ailleurs plus largement mentionné par les jeunes que par leurs aînés. Le crédit intéresse spécialement les jeunes femmes, alors que l'aliment de bétail ressort surtout des réponses des jeunes hommes.

La diversification des économies familiales s'explique plus largement en lien avec la redistribution de la valeur créée au sein des économies pastorales. Dans les sociétés pastorales, l'autonomisation des jeunes passe historiquement par l'acquisition des droits sur le bétail. Nos enquêtes montrent que les circuits de transfert de droits sur le bétail résistent (baptême, dot) - ainsi la très grande majorité des jeunes gens est déjà dotée d'animaux sur l'ensemble des sites d'enquête - mais que les transferts d'animaux sont en baisse. Cette baisse est justifiée par la baisse des effectifs des troupeaux et, au Sahel, par un souci de sécurité économique (« La gestion des animaux est plus sûre quand le chef de famille les garde »), avec deux effets : les enfants dépendent plus longtemps du chef de famille et cherchent leur propre revenu en restant sur place ou en partant en migration, tout en restant largement impliqué dans les soins au bétail (89% des jeunes) ou sur le champ familial (83% des jeunes). 65% des jeunes mènent des activités individuelles, avec une différence nette entre les Cascades, d'un côté, où le pourcentage s'élève à 90% et l'Est (61%) et le Sahel (60%), de l'autre. Cela ne va pas sans tensions entre les intérêts du collectif familial et les intérêts individuels des jeunes. Les décisions autonomes des jeunes peuvent être mal perçues par les aînés qui les accusent de prélever dans le troupeau pour leurs dépenses personnelles. Les jeunes contribuent à la reproduction minimale des conditions d'existence de leur famille, éventuellement à leur changement de statut (par le mariage), mais sauf exception - au Sahel - ils ne sont nulle part en mesure de préparer une accumulation ni un investissement. Cette faiblesse des revenus personnels, ajoutée à la faiblesse des formations et des niveaux de scolarisation, cantonne les jeunes dans le présent, sans leur ouvrir de perspectives en dehors de la reprise de l'élevage familial avec la transmission des droits de propriété. Ces limites et cette assignation sociale et économique pèsent davantage collectivement sur les jeunes femmes, d'après leur invisibilité concernant les revenus personnels, et leur marginalité à tous les niveaux de scolarisation.

A l'instar des migrations de travail, les transhumances transfrontalières constituent ainsi un espace d'autonomie pour les jeunes hommes qui y jouissent d'une certaine marge de manœuvre. On observe en effet une tendance à la perte du contrôle de la gestion du troupeau par le chef de famille lors des transhumances qui sont désormais menées principalement par les jeunes hommes de la famille, parfois accompagnés de bergers salariés. Les jeunes échappent ainsi au contrôle des aînés et prennent des responsabilités sur le troupeau, voire prélèvent des animaux sur le troupeau, pour s'acheter par exemple une moto. Les jeunes étaient très intéressés par cette transhumance jusque dans les années 2000 (autonomie, bonnes ventes lucratives d'animaux en forme) avant que s'accroisse le banditisme

dans les pays côtiers, le racket sur le bétail, les rançons sur les bergers. Avec la montée de ces violences sur les parcours de transhumance, les jeunes hommes se soustraient de plus en plus à la transhumance.

4.2.3 Accès aux savoirs

Le pastoralisme repose sur un ensemble de savoirs complexes relatifs aux troupeaux, à l'environnement, ou encore aux relations sociales et politiques, et sur des processus de transmission du savoir intimement liés à l'organisation et à la division du travail. La tendance générale à la diminution ou la fin du départ en transhumance pour les femmes et les enfants, qui renvoie à un changement structurel dans l'organisation et la division du travail qu'il faut rapporter à l'évolution de la place du pastoralisme dans les activités et les revenus des campements, fragilise fortement ces mécanismes de transmission des savoirs pastoraux. Dans nos enquêtes, l'éloignement des jeunes par rapport à l'élevage fait partie des soucis mentionnés quant à l'avenir du pastoralisme en rapport avec la crise. Il faut toutefois noter que l'éloignement tendanciel des jeunes de la transhumance est bien antérieur à la crise (et expliqué par les enquêteurs par le boom minier des années 1990), même si les jeunes continuent à investir dans l'élevage.

Par ailleurs, si le niveau de scolarisation progresse lentement (55% des plus jeunes gens n'ont aucune instruction scolaire, contre 2/3 des anciens, avec une différence marquée entre les sexes puisque près des 2/3 des jeunes filles n'ont aucun parcours scolaire), les avantages tirés de la scolarisation sont perçus comme déterminants dans le rapport à l'Etat et dans la vie socio-politique (accès facilité aux services de l'Etat et des ONG, savoirs mobilisables dans les relations sociales et politiques, dans la vie professionnelle). Personne ne cite par contre un accès à l'emploi salarié comme avantage tiré de la scolarisation.

Il convient en outre de remarquer que l'affiliation à une association est mentionnée par une partie des jeunes hommes comme permettant d'accéder à du conseil technique.

4.2.4 Accès à des formes de redistribution et de prévoyance des risques entre entraide, aide extérieure et services publics.

La centralisation des droits sur les animaux du troupeau par le chef de famille est perçue comme une forme de sécurité économique. Cette centralisation tend à s'accroître avec la précarisation de l'économie familiale et la diminution de la taille des troupeaux, avec pour conséquence – on l'a dit – une diminution du nombre d'animaux transférés aux jeunes gens.

D'une manière générale, les institutions endogènes d'entraide, celles-ci semblent « tenir » en se monétisant face une érosion générale des moyens d'existence des familles élargies. Les relations d'entraide renvoient d'abord au groupe local, mais les liens entre sites ruraux et urbains apparaissent

aussi importants (en particulier dans la région des Cascades) et se font plus souvent par des échanges monétaires. L'argent est de loin le soutien le plus cité par les chefs de campement dans les trois régions, devant l'aide alimentaire, l'aliment de bétail, le bétail et la main d'œuvre. L'entraide, comme l'aide extérieure reçue, sert à assumer des besoins immédiats en cas de problème de santé, de chute de production et de revenus, et témoigne de l'érosion générale des moyens de subsistance. Vis-à-vis de l'aide extérieure, les personnes interviewées (générations et genre confondus) se fient aux dispositifs locaux de captage et de redistribution, avec la perception que l'accès est une affaire de chance et de relations plus que de droits et de « justice ». Au sein de la population, les jeunes ont moins accès que les aînés aux aides extérieures et les jeunes filles ont moins accès que les jeunes garçons aux activités pourvoyeuses de revenus. Dans ce contexte, l'accès à des relations d'entraide et aux réseaux migratoires est discriminant pour diversifier les ressources des familles pauvres.

5. Conclusion

Le cadre d'analyse et la notion de Rapport Social d'Activité éclairent le rapport au changement de la société pastorale approchée empiriquement au Burkina Faso en 2019, 2020 et 2021. D'une part, cette approche se montre assez précise pour "coller" aux systèmes de production : en effet, la déstabilisation des compromis institutionnels autour de l'accès aux ressources pastorales et de la distribution des droits sur le bétail apparaît comme le produit d'une crise endogène à forte dimension foncière, aggravée par la crise politique actuelle. Cette approche met en évidence des traits des systèmes pastoraux singuliers dans l'économie rurale en ASS.

Avec Mercandalli, Girard, Michel (2022)⁸, nous observons que les migrations des jeunes pasteurs, outre les transhumances, peuvent être vues comme une stratégie qui devient constituante du RSA, dans le sens où elles constituent de plus en plus une ressource pour les familles pastorales, une stratégie de reproduction dont la mobilisation par les familles repose sur des institutions à l'échelle des familles mais aussi des territoires.

D'autre part, approcher l'économie pastorale avec les outils de la TR (et de l'économie des changements) interpelle les dimensions politiques du régime d'accumulation et permet de réfléchir les contradictions à l'œuvre. Une de ces contradictions tient au rapport des pasteurs aux institutions étatiques, entre d'un côté une recherche d'intégration locale et de reconnaissance de citoyenneté nationale (qui passe notamment par un intérêt croissant pour la scolarisation et la migration urbaine), et de l'autre un nécessaire maintien de leurs stratégies d'évitement de l'Etat. La théorie de la

⁸ Voir aussi le travail doctoral en cours de Becaye Dione « Villes intermédiaires, mobilités et emploi en Afrique Subsaharienne »

régulation permet de penser cette question du rapport à l'Etat en posant la question des formes locales de l'Etat et de leurs dynamiques.

Cet article contribue au débat sur le devenir des sociétés pastorales, avec l'hypothèse que celui-ci passe non seulement par des ajustements institutionnels « à la marge » mais aussi par des ajustements de plus grande ampleur qui requièrent la recherche de nouveaux compromis institutionnalisés, capables d'enclencher et de supporter, pour une période assez longue, les régularités de l'accumulation des ménages pastoraux. Cet article suggère que l'évolution du rapport au foncier et la mobilité croissante des individus sont des vecteurs de déstabilisation du rapport social d'activités et donc du régime d'accumulation des sociétés pastorales. En effet, les mobilités des individus peuvent agir sur différentes institutions au sein du RSA : elles peuvent permettre de contourner les règles d'accès traditionnelles au foncier, de les hybrider, de s'en autonomiser ; elles peuvent permettre d'acquérir des revenus hors de la famille renforçant et transformant les circuits de protection sociale. Nos résultats appellent à poursuivre la mise en discussion entamée ici, pour mieux connecter les changements internes aux économies pastorales aux changements dans les formes de l'Etat, reformuler les enjeux du débat sur les politiques agricoles et d'emploi des jeunes, encore incomplètement pensé dans les travaux sur le pastoralisme.

Références

AFD : Jeunesses sahéliennes : dynamiques d'exclusion, moyens d'insertion. Note technique n°15, mars 2016, Clara Arnaud.

Aglietta, 2000

Ancey, V. 1997. Les Peuls transhumants du Nord de la Côte-d'Ivoire entre l'Etat et les paysans: La mobilité en réponse aux crises. Le modèle ivoirien en question. Crises, ajustements, recompositions, B Contamin, H Memel-Fotê. 669-687. Karthala.

André, Christine. « The welfare state and the institutional compromises: from origins to contemporary crisis ». In Régulation Theory: The State of the Art, édité par Robert Boyer et Yves Saillard, 94-100. London: Routledge, 2002.

Anseew, W, 2011.

Alenda et Robert (2018)

Badie, 2000

Benjaminsen et Ba, 2018 ;

Berkes F. and Folke C. (eds) 1998. Linking Social and Ecological Systems: Management Practices and Social Mechanisms for Building Resilience, Cambridge Univ. Press , Cambridge, UK.

Boyer, Robert. La Théorie de la régulation. Une analyse critique. Paris: La Découverte, 1986.

Boyer, 1990 ;

Boyer, 2015

Boyer, Robert. 2016 « Development and régulation theory ». In Handbook of Alternative Theories of Economic Development, édité par Erik Reinert, Jayati Ghosh, et Rainer Kattel, 352-86. Edward Elgar Publishing, 2016.

Breman H., Diallo A., Traoré G. and Djitèye M.A. 1978. The ecology of the annual migration of cattle in the Sahel, Proc. First International Rangeland Congress, Society of range management, Denver, Colorado.

Brémaud O. and Pagot J. 1962. Grazing Lands, Nomadism and Transhumance in the Sahel. Paper presented at the General Symposium on The Problems of the Arid Zone, Paris 11-18 May 1960, UNESCO, Paris.

Breusers M., Nederlof, S. et Van Rheenen, T. 1998. Conflict or symbiosis? Disentangling farmer-herdsman relations: the Mossi and Fulbe of the Central Plateau, Burkina Faso. The Journal of Modern African Studies

Bukari et Schareika, 2015.

Caron, P., Valette, E., Wassenaar, T., d'Eeckenbrugge, G. C. Papazian, V., 2017. Des territoires vivants pour transformer le monde. Quae.Versailles.

Carougeau J. 1930. Méthodes à préconiser pour augmenter et améliorer l'élevage colonial français. L'Agronomie coloniale 19 (150): 161-169.

Castel R., L'insécurité sociale. Qu'est-ce qu'être protégé ? Édition du Seuil, Paris, 95 p., 2003.

Catley, 2017 : 43.

Chauveau J. -P., 2005 « Introduction thématique. Les jeunes ruraux à la croisée des chemins », *Afrique contemporaine*, 2005/2 (n° 214), p. 15-35

Davis D.K. 2016. *The Arid Lands. History, Power, Knowledge*, The MITT Press, Cambridge MA.

Diallo Y. 2008; *Nomades des espaces interstitiels: pastoralisme, identité, migrations (Burkina Faso– Côte d'Ivoire)*. Vol. 8. Rüdiger Köppe Verlag

Dongmo et al., 2012 ;

Food and Agriculture Organization 2020 a : *Young pastoralists in towns and cities – Summary report. Supporting the economic and social integration of young pastoralists – Chad and Burkina Faso*. Rome, FAO. Ancey, V., Rangé, C., Magnani, S. and Patat, C.. <https://hal.science/hal-02632155/document>.

Food and Agriculture Organization 2020 b. *Jeunes pasteurs en ville. Réseaux et trajectoires migratoires des jeunes d'origine pastorale - Tchad, Burkina Faso*: <https://doi.org/10.4060/ca7213fr> ; Charline Rangé.

Food and Agriculture Organization 2020 c. *Jeunes pasteurs en ville. Contexte institutionnel des jeunes issus de populations pastorales - Perceptions, dispositifs et stratégies d'action publique au Burkina Faso*: <https://doi.org/10.4060/ca7214fr> ; Sergio Magnani.

Food and Agriculture Organization, 2020 d. *Jeunes pasteurs en ville. Contexte institutionnel des jeunes issus des populations pastorales - Perceptions, dispositifs et stratégies d'action publique au Tchad*: <https://doi.org/10.4060/ca7564fr> ; Cécile Patat.

Food and Agriculture Organization 2021. *Pastoralism – Making Variability Work*. Rome: 58 pages, ISBN 9789251347539. Saverio Krätli and Ilse Koehler-Rollefson.

Girard, Pierre, Sandrine Michel, Sara Mercandalli, et Bruno Losch. « The income-labour nexus as the dominant institutional form in rural sub-Saharan Africa. How youth transition helps to understand structural change ». *Revue de la régulation* 32 (2022).

Gonin et Gautier, 2015

Hagberg, S. 2000. *Strangers, Citizens, Friends: Fulbe Agro-pastoralists in Western Burkina Faso*. In *Bonds and Boundaries in Northern Ghana and Southern Burkina Faso*, Uppsala: Acta Universitatis Upsaliensis, pp. 159-179.

Hochet, P. et Arnaldi di Balme, L. 2013 *La dialectique de l'étranger. La construction des relations contradictoires à l'étranger à la croisée des institutions coutumières et des politiques publiques dans l'ouest du Burkina Faso*. *Autrepart*, 64(1), pp. 55-70.

Hubert (2021)

Hugon, 2015, 2

ICG, 2020 ; *Burkina Faso : sortir de la spirale des violences, Rapport Afrique N°287*

Johnsen, K. I., Niamir-Fuller, M., Bensada, A., & Waters-Bayer, A. (2019). *A case of benign neglect: knowledge gaps about sustainability in pastoralism and rangeland*.

Krätli, S., Kaufmann, B., Roba, H., Hiernaux, P., Li, W., Easdale, M., & Hülsebusch, C. (2015). *A house full of trap doors. Identifying barriers to resilient drylands in development (IIED discussion paper)*. London and Edinburgh.

Labrousse, A., Michel, S. (2017). *Accumulation regimes*. In *The Routledge Handbook of Heterodox Economics* (pp. 54-69). Routledge.

Landais, E. & Lhoste, Ph. 1990. L'association agriculture-élevage en Afrique intertropicale: un mythe techniciste confronté aux réalités du terrain. Cahiers des Sciences Humaines, 26 (1-2): 217-235.

Laurent et al. (2006)

Lavigne Delville, Philippe, Ancey, Véronique et Fache Elodie. 2022. Communs et gouvernance des ressources en accès partagé. Colin, Jean-Philippe (ed.); Lavigne Delville, Philippe (ed.); Léonard, Eric (ed.). Le foncier rural dans les pays du Sud : enjeux et défis d'analyse, IRD; Quae, pp.177-255, 2022, Objectifs Suds, 978-2-7099-2876-2. (hal-03965887)

Magnani et Bonnet, 2020.

Manoli, C., Ancey, V., « Effets ambigus de la mobilité des jeunes pasteurs : entre la sécurisation des conditions de vie pastorales et l'émancipation individuelle au Ferlo, Sénégal." Mobilités et migrations: figures et enjeux contemporains: pluralité des regards et des disciplines (2013): Harmattan – Paris XI. 185.

Mercandalli, Sara, and Ward Anseeuw. 2014. "Migrations et stratégies des familles mozambicaines : réflexions pour une politique intégrée de développement rural." Revue Tiers Monde 4 (2014): 61-79.

Mercandalli S. (2015), "Migrations et recompositions des stratégies socioéconomiques des familles rurales au Mozambique : une lecture institutionnelle des circulations contemporaines", Mondes en développement, n°172 2015/4, «Migration et Développement soutenable». <http://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2015-4-page-33.htm>

Mercandalli, S. & Losch, B., eds. 2018. Une Afrique rurale en mouvement. Dynamiques et facteurs des migrations au sud du Sahara. Rome, FAO et CIRAD. 60 p.

Mercandalli, Girard, Michel, 2022. Mobilités et transformations rurales en Afrique subsaharienne : une analyse institutionnelle à partir des trajectoires d'insertion professionnelles des jeunes au Sénégal et au Mozambique. Communication au Séminaire ART-Dev ECOMIG , session « migrations et agricultures » Montpellier, 13 Décembre 2022

Mottet, A., de Haan, C., Falcucci, A., Tempio, G., Opio, C., & Gerber, P. (2017). Livestock: On our plates or eating at our table? A new analysis of the feed/food debate. Global food security, 14

Pellerin, M., 2019 ; Les violences armées au Sahara. Du djihadisme aux insurrections ? Etudes de l'IFRI

Rangé C., Dougoukolo Alpha Oumar Ba-Konaré, Clémence Brosse, Ismael Compaore, Alexis Kaboré, Ludovic Kibora, Boubacar Maïga, Ousmane Lankoandé Miphah, Chec Ibrahima Ouattara, Benoît Ouoba, Yves Yembuani Ouoba, 2020. Analyse contextuelle des dynamiques socio-politiques et des demandes de développement dans la région Est du Burkina Faso, AFD, Gret

RBM, 2021. Entendre la voix des éleveurs au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Quel avenir pour le pastoralisme face à l'insécurité et ses impacts ? Rapport de synthèse

Scoones, Ian. « Sustainable Rural Livelihoods: A Framework for Analysis ». IDS Working Paper 72. Brighton: IDS, 1998. <http://opendocs.ids.ac.uk/opendocs/handle/123456789/3390>.

Thébaud, 2017

UNESCO, 1960. - Les problèmes de la zone aride. Paris, Imprimeries Oberthur.